



d é c o n
t r u c
o n s e c
s d é
o n
t r u c t i o r
o n s t r u c
i o n s d t i
o n d é c o n s t r u c -
i o n s LA MAISON s t r u
i o n s DES AUTEURS u c t i
é c t i o
e c t i o
o n s t o n s d
i o n s c o n s d é c
t r u c t i o n s r e c o n s t r u c t i
o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r
i o n s r e c o n s t r u c t i
e c o n s t r u c t i o n n s t r u c t i
é c o n s t r u c t i o n s r e c o
r u c t i o n s c o n s t r u c t i
c o n s t r u c t i o n s r e c o n
r u c t i o n s c o n s t r u c t i
é c o n s t r u i o n s c o n s t r
i o n s d é c o n s t r u c t i o n s r e c o n s
i o n s r e c o n s t r u c t i o n s c o n s t r u c
r u c t i o n s r e c o n s t r u c t i o n s c o n s
i o n s d é c o n s t r u c t i o n s r e c o n s
t o n s c o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r u c t i
e c o n s t r u c t i o n s c o n s t r u c t i o n s d
t r u c t i o n s c o n s t r u c t i o n s r e c o n s
o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r u c t i o n s r e c o n
i o n s c o n s t r u c t i o n s c o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r u c t i o n s
r u c t i o n s c o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r u c t i o n s r e c o n s t r u c t i o n s
o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r u c t i o n s r e c o n s t r u c t i o n s c o n s t r u c t i o n s
é c o n s t r u c t i o n s r e c o n s t r u c t i o n s c o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r u c t i o n s
t r u c t i o n s c o n s t r u c t i o n s d é c o n s t r u c t i o n s r e c o n s t r u c t i o n s c o n



**“NOUS VOUS OUVRONS
DES PERSPECTIVES”**

MAISON DES AUTEURS

© Annabel Sougné



Frédéric Young

AN 16: CONSTRUCTIONS, DÉCONSTRUCTIONS, RECONSTRUCTIONS

Les auteurs de la SACD et de la Scam ont de nombreuses raisons de se rassembler pour reconnaître et interroger leur travail mené durant l'année écoulée. Fierté, c'est le mot qui vient tout d'abord pour qualifier la force de la créativité des autrices et des auteurs. Alors que **la multiplication des projets** et **l'austérité budgétaire renaissante** font craindre une pénurie de moyens dévolus à chaque création, leur savoir-faire, leurs talents artistiques, leur ténacité dans l'écriture, le développement et la réalisation des œuvres ont permis de faire advenir des créations de qualité, diversifiées, audacieuses souvent, en lien avec les temps présents et les publics.

Voyez les Prix du Comité belge, ils cartographient cette veine de talents déterminés, acharnés même, tout comme les autres prix belges ou étrangers, incroyablement nombreux, décernés à nos membres et à leurs œuvres.

Cette vitalité n'est pas un accident, c'est le fruit d'un labeur quotidien dont les conditions sociales et professionnelles d'exploitation restent précaires, brutales, injustement pénalisantes. Chacune de ces constructions originales est à saluer, à répertorier, à valoriser, à rémunérer. Elles forment la matière même de nos sociétés d'auteurs, leur raison d'être. Quels formidables répertoires que ceux de nos sociétés dont l'usage marque l'identité de toutes les institutions culturelles de notre pays, et donc de nos concitoyens, et au-delà en Europe ou dans le monde !

C'est donc bien en regard des rémunérations et des soutiens concrètement apportés aux auteurs/trices que nous devons jauger l'année écoulée. Et mesurer justement ce qui a été engagé, perdu ou gagné, et ce qui été imaginé, qui conduira l'avenir.

Les droits perçus dépassent les 18 millions d'euros à la SACD et approchent les 9 millions à la Scam. Ils sont reversés aux auteurs belges et étrangers membres de nos sociétés, ou représentés par elles, avec une retenue pour frais de gestion moyenne de 11,67% à la SACD et de 9% à la Scam. Des taux parmi les plus bas d'Europe pour des sociétés d'auteurs et qui permettent de financer non seulement la gestion des droits proprement dite mais aussi l'accueil et le conseil aux auteurs, l'action collective pour améliorer le cadre légal ou les politiques culturelles. Cette année les auteurs de la

SACD et de la Scam résidant en Belgique ont touché 11.900.000 euros. Un record. Un résultat qui montre le dynamisme de notre création et sa présence croissante dans les programmations.

Malgré ces bons résultats, il aura fallu se garder de tout découragement en 2016 car nous avons eu à affronter les effets de plusieurs **déconstructions**. Situations menaçantes où des droits, des mécanismes de financement ou d'encouragement, des contrats équilibrés, se sont vus remis en question.

Au plan européen, le projet de réforme du droit d'auteur entamé par la Commission « Juncker » ne penchait pas à son origine du côté des créateurs, c'est le moins que l'on puisse en dire. « Libéralisation », « exceptions », « consommateurs » étaient les maîtres mots d'une déconstruction redoutée par les artistes, les producteurs et les éditeurs partout dans l'Union. Un énorme travail de conviction a été mené par la SACD et la Scam, notamment au sein des associations comme la SAA (www.saa-authors.org, suivez le blog). De nombreux auteurs s'y sont personnellement investis. De nouvelles thématiques ont émergé, comme un **droit incessible à rémunération en audiovisuel** et trouvent des soutiens dans plusieurs familles politiques européennes. Constructions encore fragiles, ces revendications sont essentielles pour l'avenir du droit des auteurs.

En Belgique, c'est le **système de la reprographie** dont un pan entier a été démantelé par le Gouvernement fédéral sous prétexte d'une décision de la Cour de justice de l'UE. L'impact sera réel et négatif: 5.000.000 d'euros de moins en 2017 déjà pour la collectivité des auteurs, et autant chez les éditeurs. L'action des auteurs de la Scam, et singulièrement celle des auteurs de BD, aura néanmoins permis de sauver et le principe d'une perception couvrant les photocopies à hauteur de quelques 10 millions d'euros par an, et la solidarité entre auteurs et éditeurs en cette matière. Cette dernière sera indispensable pour mener à bien le vaste chantier déjà entamé pour restructurer Reprobel, réviser ses dizaines de milliers de contrats avec les usagers, construire une perception pour les impressions qui à terme pourrait compenser les pertes actuelles.
Déconstruire, reconstruire disions-nous.

Dans le domaine audiovisuel, une autre décision de la Cour de Justice européenne, dans l'affaire « SBS », est venue perturber la mise en place de la disposition de la loi de 2014 qui prévoit un droit incessible à rémunération des auteurs et des artistes pour la retransmission par câble de leurs œuvres et de leurs prestations. Fort heureusement, dans le même temps, la Cour constitutionnelle belge a souligné toute la validité de cette nouvelle protection obtenue pour nos membres de haute lutte sous la législature précédente. La SACD et la Scam ont donc avec les producteurs et les artistes entamé les démarches visant à obtenir **une clarification légale de la notion de retransmission par câble afin de garantir la juste rémunération de tous les titulaires de droits** et la sécurité juridique pour tous les acteurs des activités de distribution de bouquets de programmes de radio et de télévision.

Une telle clarification pourrait permettre aussi de mettre un terme au litige ouvert par Telenet-LG en 2007 et dont les décisions successives et contradictoires, souvent mal fondées, créent une insécurité juridique manifeste.

Établir des droits nouveaux pour les autrices et les auteurs, et encourager/accompagner leur usage, est toujours une tâche de longue haleine. Dans les arts de la scène, l'action de la SACD a ouvert le chantier par un séminaire politique et professionnel tenu en 2013, à la veille des élections, afin de préciser quelles modifications décretales devaient être imaginées afin d'améliorer la situation des créateurs et des artistes du spectacle vivant en Fédération Wallonie-Bruxelles. **Les travaux de la Coupole « artistes au centre », portés par la Maison des Auteurs**, viendront ensuite démontrer que la situation d'intermittence (qui peut encore prétendre qu'il s'agit d'un « statut » ?), entre emplois occasionnels et périodes de chômage, produit des effets handicapants et discriminatoires pour celles et ceux que l'organisation actuelle du secteur et de son financement précarisent toujours davantage. La troisième phase, menée de concert avec l'Union des Artistes, et plus largement la plateforme des ORUA des arts de la scène, aura été celle de notre participation à l'élaboration du nouveau décret. Lancé par la Ministre Milquet avec pour objectif premier de replacer « l'artiste au centre », le décret sera finalement adopté sous la conduite de la Ministre Greoli, pour le Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles. Sans doute avec moins d'ambition réformatrice, modérée sous la pression de l'administration.

Toutefois, deux dispositions nouvelles y auront été acquises, grâce notamment à l'écoute des parlementaires :

- | | |
|---|--|
| ① l'emploi artistique et la promotion des artistes sont renforcés. | la Communauté française et l'utilisation de formes ou expressions les plus singulières dans le domaine concerné devient un critère d'évaluation. |
| ② l'attention portée aux créateurs, auteurs, compositeurs et interprètes de | |

Veiller à l'implémentation de ces dispositions dans la politique nouvelle, et notamment dans les contrats-programmes qui seront adoptés en 2017 sera une autre tâche prioritaire de **construction utile** aux autrices et aux auteurs.

Tout comme sera cruciale la renégociation de plusieurs des contrats qui lient la SACD et la Scam aux principaux radiodiffuseurs belges, francophones et flamands. Les discussions sont en cours depuis des mois, si pas des années désormais. Les constats sont clairs : **vos répertoires sont de plus en plus utilisés par les radios et télévisions**. Et via de multiples canaux de diffusion linéaires comme non-linéaires. Encore faut-il que les radiodiffuseurs le réalisent et acceptent en conséquence une augmentation proportionnelle de nos encaissements. À défaut de quoi, la valeur de la diffusion de chaque

œuvre diminuera inéluctablement. Cette tension, entre usages démultipliés des répertoires et encaissements pour les auteurs, scénaristes et réalisateurs, s'accroît encore du fait que le secteur audiovisuel est marqué par des phénomènes de globalisation (arrivée de méga-acteurs mondialisés), de concentration autour des plateformes de distribution et de « délinéarisation » de la consommation (développement de l'usage à la demande, surtout chez les jeunes spectateurs). La place des Services publics, premiers usagers des œuvres de nos auteurs, dans ce paysage nouveau évolue et nécessite de nouvelles stratégies où les créations originales joueront un rôle essentiel... Mais avec quels budgets d'écriture, développement et production ?

De nouvelles approches sont à construire car trop souvent la créativité des auteurs ne se transforme pas automatiquement en juste rémunération, en reconnaissance professionnelle.

Il nous revient de négocier un cadre contractuel protecteur, permettant le développement plus harmonieux du secteur et qui garantira prioritairement que nous pourrions rémunérer justement et régulièrement nos membres. Cet objectif suppose de trouver les modalités adaptées aux différents secteurs de la création et de la diffusion. En radio, si les choses sont réglées, ou en renégociation, avec les principaux diffuseurs publics ou privés, reste posée la question des radios associatives, aux budgets dérisoires et partenaires obligatoires des auteurs pour la première diffusion de leurs œuvres dès lors que celles-ci sont soutenues par le Fonds d'aide à la création radiophonique. L'absence de rémunération n'est pas acceptable, simplement illégale. L'absence de diffusion bloquerait tout simplement l'accès du Fonds et donc les projets même des auteurs. C'est donc le système global qui est à reconstruire et nous avons proposé à la Fédération Wallonie-Bruxelles de le faire en dialogue avec les acteurs de terrain concernés.

Une force collective pour accompagner chaque autrice et chaque auteur, disions-nous l'an dernier. Voilà l'esprit des services que nous construisons au quotidien, avec des outils de relation et d'échange d'informations perfectionnés sans cesse, avec un nouveau bela.be en ligne qu'il vous revient d'investir de vos actualités directement. Mais surtout par une écoute et un conseil individualisé du Service des auteurs ou du Service juridique. Sans forfanterie, on n'en trouve l'équivalent nulle part ailleurs car c'est en rassemblant les contrats et les témoignages de centaines d'auteurs, en pratiquant des dizaines de consultations et de négociations, en confrontant les pratiques dans toute la francophonie et ce dans plusieurs secteurs différents, que nous pouvons construire une force utile d'analyse et de conseil dans le domaine du droit d'auteur, des aspects sociaux et fiscaux de la création. Ou encore dans la protection et la gestion d'un patrimoine artistique pour les successions.

Et la Maison des auteurs et de la création européenne? Comment l'imaginer? Les propositions les plus innovantes sont attendues car, par-delà le bâtiment qui apparaît progressivement à travers les ouvertures du chantier en cours du 85 rue du Prince royal, c'est bien de rencontres, de formations, de débats, de présentations d'auteurs et d'œuvres, de services nouveaux que sera bâti ce nouveau lieu culturel. **Plusieurs salles de réunions, de tailles diverses, des espaces d'accueil conviviaux, des espaces de travail, individuels ou collectifs seront disponibles pour les auteurs, leurs invités et leurs projets.** Plusieurs associations d'auteurs ont déjà choisi d'y inscrire leur siège social et certaines de leurs activités. Un lieu par les auteurs/trices et pour les auteurs/trices, ouvert sur toute l'Europe de la création !

Frédéric Young,

Délégué général de la SACD et la Scam en Belgique



SACD

© Annabel Soutgafé



Inès Rabadán

CHANTIERS! SAISON 2

Au moment de vous adresser ce texte d'introduction au bilan de l'année 2016 de la SACD, un doute me vient : est-ce que je ne risque pas de dire pratiquement la même chose que dans mon édito de l'an dernier ?

L'année dernière - dans un texte intitulé Chantiers! - je vous parlais de Bouger les Lignes, du Décret théâtre, du nouveau site SACD à venir, de la construction de la Maison européenne des auteurs, de notre interrogation sur « où sont les femmes dans la culture ? », de notre implication dans la défense de l'emploi artistique et les revendications pour plus de moyens donnés aux écritures.

Qu'est-ce qui a changé ?

L'emploi artistique est toujours aussi menacé, peut-être plus. L'argent disponible pour la culture se réduit. La volonté politique de soutenir la création, de la voir comme une nécessité vitale, humaine, et pas comme la fabrication de produits doit être encouragée par nos mobilisations.

Les femmes continuent à faire beaucoup moins de films, à mettre beaucoup moins en scène au théâtre et à l'opéra. Et l'idée que c'est d'abord dans la « recherche et le développement » qu'il faut investir a encore du chemin à faire au sein des organismes qui soutiennent nos créations.

Mais il y a aussi des bonnes nouvelles.

Et – ce n'est pas nouveau – ces bonnes nouvelles, ce sont les artistes, les auteurs et les autrices qui les font.

C'est vous, c'est nous.

Le nouveau Bela est là : il témoigne de la vitalité inextinguible de la création des auteurs et des autrices. Il la partage. Il nous permet d'échanger.

La volonté d'un travail commun et d'une concertation dans le milieu du spectacle vivant progresse, lentement mais sûrement.

Le développement des séries FWB-RTBF a démontré qu'il y a chez nous des dizaines d'auteurs et autrices capables d'écrire pour l'audiovisuel - des séries, et pas que des séries.

Nos autrices et auteurs sont présents dans tous les festivals, de Cannes à Avignon en passant par le UK Radio Drama Festival, avec des œuvres souvent extraordinaires, et souvent primées.

Beaucoup d'hommes et beaucoup de femmes prennent conscience qu'elles nous manquent, ces œuvres que les femmes, pour toutes sortes de raisons dont il nous faut prendre la responsabilité, ne créent pas.

Nous avons une fois encore mesuré l'ouverture et la créativité des autrices et auteurs pour toutes les formes de récit, de la fiction radio à la réalité virtuelle : vous êtes venus nombreux aux rencontres, formations, séminaires, que nous avons organisés cette saison 2016-2017.

Rapprochons-nous et donnons de la voix

Et puis, je vous le disais l'an dernier, et je vous le redis : En une (deuxième) année de présidence du comité, avec les autrices et auteurs qui le composent, et grâce aux équipes de la SACD et à notre délégué général Frédéric Young, j'ai appris que la voix des auteurs porte, que nous pouvons être entendus. Peut-être n'en sommes-nous pas assez conscients ?

Le chantier de la nouvelle Maison des Auteurs et de la Maison Européenne des Auteurs est encore ouvert ; il se termine bientôt. La maison, elle, vous sera toujours grande ouverte. Je vous invite à nous contacter, nous écrire, venir nous voir, nous dire ce que vous vivez, ce que vous trouvez important, inadmissible, indispensable.

La SACD est notre société. Rapprochons-nous et donnons de la voix.

Inès Rabadán,

Présidente du Comité belge de la SACD

ACTIVITÉ DU COMITÉ BELGE

Le Comité belge de la SACD, présidé par Inès Rabadán, est composé de 16 membres et a été renouvelé pour 3 postes en 2016 : 2 pour le répertoire du Spectacle vivant et 1 pour le répertoire de l'audiovisuel. Ainsi, Barbara Sylvain, Ariane Buhbinder et Delphine Noels ont rejoint le comité en juin 2016, alors qu'Isabelle Wéry et Vanja D'Alcantara terminaient leur mandat et que Philippe Sireuil avait quitté le comité pour prendre ses fonctions de directeur du Théâtre des Martyrs.

Le Comité belge de la SACD 2016-2017

PRÉSIDENTE

Inès Rabadán

VICE-PRÉSIDENT

Stéphane Arcas

AUTEURS D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES - TÉLÉVISION - CINÉMA

André Buytaers,
Martine Doyen,
Jean-Luc Goossens,
Véronique Jadin,
Delphine Noels,
Inès Rabadán

AUTEURS D'ŒUVRES MULTIMÉDIA

Valérie Lemaitre

AUTEURS D'ŒUVRES

DRAMATIQUES

Stéphane Arcas,
Isabelle Bats,
Ariane Buhbinder,
Miguel Decleire,
Émilie Maquest,
Barbara Sylvain

AUTEURS D'ŒUVRES RADIO

Florent Barat

AUTEUR D'ŒUVRES CHORÉGRAPHIQUES

Gabriella Koutchoumova

AUTEURS DE MISE EN SCÈNE

Myriam Saduis



Les membres du Comité belge de la SACD ont supervisé et orienté tout au long de l'année le travail de l'équipe belge, travail dont le délégué général leur rend compte de séance en séance, chiffres et données à l'appui.



En matière d'action culturelle, le Comité belge a distingué à travers ses prix annuels des œuvres singulières et consacré des personnalités d'auteurs et d'autrices qui tracent une œuvre au long cours. La SACD a veillé à mettre en lumière l'ensemble des répertoires qu'elle représente qui révèlent les nombreuses facettes de la création contemporaine.



© DR

Tristesses



© DR

La trêve

Les Prix 2016 ont ainsi été attribués à des autrices et des auteurs, qui à eux tous forment un panorama très enthousiasmant de la culture en Belgique francophone!

Prix théâtre

Anne-Cécile Vandalem

Tristesses

Prix découverte

Adeline Rosenstein

Décriis-Ravage

Prix jeune public

Didier Poiteaux

Suzy et Franck

Prix chorégraphie

Ayelen Parolin

Prix série télé

*Matthieu Donck, Benjamin D'Aoust
et Stéphane Bergmans*

La Trêve

*Matthieu Frances, Antoine Bours,
Frédéric Castadot, Gilles De Voghel
et Christopher Yates*

Ennemi Public

Prix animation

Eric Ledune

Pornography

Prix cinéma

Peter Brosens et Jessica Woodworth

King of the Belgians

→

Le Comité belge a également poursuivi sa politique, axée sur le soutien et l'accompagnement des projets d'auteurs, avec plus de 70 bourses accordées au cours de l'année ou encore l'organisation de rencontres professionnelles. Ses membres ont représenté la société dans différents festivals, que ce soit en Belgique ou à l'étranger (Cannes, Avignon, FIFF, XS...)

Il a initié cette année une ligne européenne dans ses actions culturelles, en organisant une journée VR (virtual reality) spécifiquement tournée vers les auteurs et leur place décisive dans ce nouveau mode de narration.



© DR

À l'arraché



© DR

Waves 98

Au long de ces festivals, le Comité belge de la SACD a doté les prix suivants :

Anima 2016

Le Prix SACD des auteurs a été décerné à *Ely Dagher* pour [Waves 98](#)

Festival du Court-métrage de Bruxelles

Le Prix des auteurs de la SACD a été décerné à *Emmanuelle Nicot* pour [À l'arraché](#)

Bayard du Meilleur Scénario au FIFF 2016

Alina Grigore & Adrian Sitaru pour [Illégitime](#) d'Adrian Sitaru (pris doté de 2.500 € par la SACD qui invite les scénaristes à donner une masterclass lors de la prochaine édition du festival)

Le Court en dit long

Le Prix du Scénario a été décerné par la SACD à *Antoine Giorgini*, pour [Réplique](#)

Liège Web Fest

Le Prix du Pitch a été remis par la SACD à *Léa Rogliano*, pour [My Room in the Yanggakdo Hotel](#)

Pour en savoir plus sur la composition et le fonctionnement du Comité belge de la SACD, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site : www.sacd.be

LES CHIFFRES

Nombre de membres de la SACD en Belgique



2.630
membres en 2013

55.436 membres au total (SACD France, Belgique, Canada)



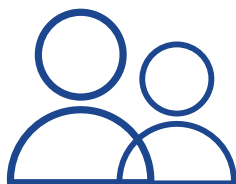
2.658
membres en 2014

57.130 membres au total



2.787
membres en 2015

58.539 membres au total



2.939
membres en 2016

60.139 membres au total

Le nombre d'auteurs à rejoindre la SACD en Belgique est en croissance constante. 163 nouveaux membres ont adhéré en 2016 et 10 ont démissionné, dont 5 vers deAuteurs.

Perceptions en Belgique

Spectacle vivant

3.000.574 €
en 2013

3.008.241 €
en 2014

3.204.602 €
en 2015

3.401.572 €
en 2016

Copie privée

1.477.454 €
en 2013

1.767.556 €
en 2014

1.525.184 €
en 2015

1.195.277 €
en 2016

Audiovisuel/câble

16.277.238 €
en 2013

17.860.191 €
en 2014

15.650.539 €
en 2015

17.767.479 €
en 2016

Réprographie/prêt

184.312 €
en 2013

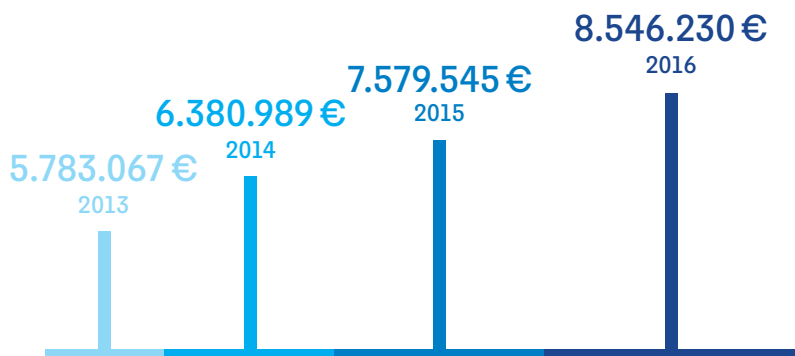
230.405 €
en 2014

304.185 €
en 2015

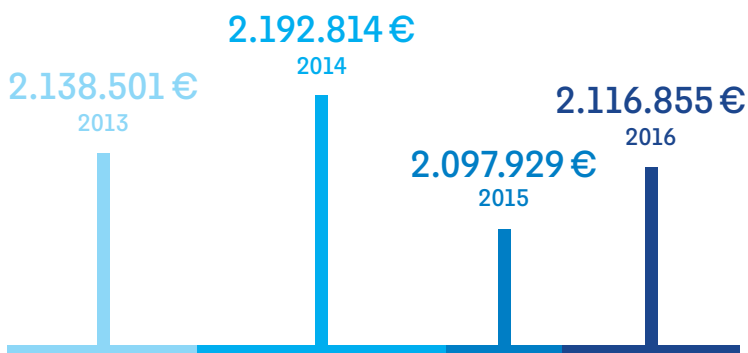
209.994 €
en 2016

Total des perceptions pour 2016 : **22.574.322 €**

Répartitions aux auteurs résidant en Belgique



Charges nettes de gestion de la SACD



8.546.230 € ont été répartis aux auteurs résidant en Belgique, un record de paiement aux auteurs. Depuis 2012, les paiements aux auteurs augmentent d'année en année, les répartitions 2016 passent largement la barre des 7 millions et constituent un record.

Taux de frais net (%)

11,82%

en 2013



10,98%

en 2014



12,07%

en 2015



11,67%

en 2016

SCAM

© Annabel Sourgé



Paola Stévenne

CONCERNÉS!

Les œuvres belges produites, cette année encore, sont enthousiasmantes. Elles nous offrent des points de vue sur le monde uniques, forts. Elles défient les normes.

Pour fêter la vitalité de la création à travers tous les répertoires, le comité belge, cette année a remis neuf prix. À Paris, quatre documentaire belges se sont vu primés par une étoile. Aurelia Balboni, autrice radio, a été remarquée à Berlin, Brest; primée à Paris. *Nous sommes trop jeunes, nous ne pouvons plus attendre* de Clara Alloing a remporté cinq prix de création. La BD belge est chaque année mise à l'honneur à Angoulême. Nos écrivains sont invités en Lituanie, traduits en Allemand; partent en tournée au Québec; mis en ondes, en scène. Nos traducteurs, félicités, pris comme modèles. Nos poètes ont été mis à l'honneur jusqu'en Chine. Manon de Boer, Jen Debauche, *La terre abandonnée* de Gilles Laurent... étaient présent au FID.

Nicolas Rincon-Gille, Eric Pauwels, Mariane Lambert, Xavier Christiaens, Khristine Gillard, Marie-Eve de Grave... étaient présents à Lussas. *Le souffle de l'arpenteur* diffusé sur France culture, sur la RTS et la RTBF pour ne citer que les grandes chaînes nationales. *Belle de Nuit* primée à Créteil, au Fifa; montré au FIFF, à Bozar, DOK Leipzig, Lorient, Paris, Douarnenez, Locarno... *L'immense retour* de Manon Coubia a été primé d'un Léopard d'Or à Locarno. Etc.

En contre-point à cette immense créativité, vous pourrez lire cette année **l'étude sur le documentaire**. Le comité belge de la Scam l'a menée en complicité avec Renaud Maes, docteur en sciences du travail. Son expertise nous a permis de chiffrer une réalité que nous soupçonnions: la moyenne de revenus pour les auteurs de ce répertoire est inférieure à 300€/mois. Le revenu minimum vital, en Belgique, est calculé à 1095€/mois pour un isolé.

L'explication de ce revenu est simple: n'est financée qu'une toute petite partie du processus de fabrication d'un film. Ne sont pas pris en compte ni rémunérés: les temps de développement, repérage, écriture, promotion... De plus, certains auteurs ont avoué avoir renoncé ou, avoir réduit leur salaire pour permettre aux films d'exister.

« Quelle puissance! Quelle force de caractère! » Voilà, peut-être ce que se disent nos ministres quand ils se penchent sur la situation des créateurs. Nos situations. Comment expliquer sinon le financement de la culture insuffisant et les aides publiques (souvent) inopérantes?

Mafalda : « Aujourd’hui, j’ai lu dans le journal une nouvelle déprimante : il y a dans le monde quarante-trois millions d’enfants qui travaillent dans des conditions inacceptables. Tu te rends compte ? C’est une information qui vient de l’organisation internationale du travail ! Quarante-trois millions d’enfants qui doivent travailler pour vivre ! »

Suzanita : « Et alors ? C’est notre faute peut-être ? Non ! On peut y faire quelque chose, nous ? Non ! La seule chose qu’on puisse faire, c’est de nous indigner et crier : c’est un SCANDALE ! Crie-le, toi aussi, c’est un scandale !!! Comme ça, l’affaire sera réglée et on pourra jouer en paix. » Quino. Mafalda. Bande 1766.

Aucune œuvre ne peut se comparer à une autre. Les démarches propres à chaque répertoire, à chaque auteur à chaque œuvre presque sont singulières. Mais, s’il fallait trouver un fil, quelque chose qui nous relie, je dirais que - contrairement à la Suzanita de Quino - **les auteurs de la Scam se sentent concernés par le monde.** Voilà, sans doute pourquoi nous ne manquons pas d’idées, pourquoi les œuvres foisonnent, pourquoi nous abordons librement tous les types de sujets. Nous n’avons pas non plus de problème d’inventivité. Et, je dirais même que nous n’avons pas de problème de reconnaissance. Notre problème est la justice. Que dire d’autre de nos conditions de travail et de l’argent dévolu à la création en Belgique francophone?

Les pouvoirs publics justifient, parfois, le manque de soutien par le trop plein d’auteurs. Ils nous invitent à être raisonnables. Mais, en ces temps de crise, la raison a parfois des séductions redoutables dont il faut se garder.

Paola Stévenne,
Présidente du Comité belge de la Scam

ACTIVITÉ DU COMITÉ BELGE

Le Comité belge de la Scam 2016 - 2017

PRÉSIDENTE

Paola Stévenne

VICE-PRÉSIDENTS

Luc Dellisse, Jérôme Laffont et Maria Tarantino

AUTEURS D'ŒUVRES AUDIOVISUELLES TÉLÉVISION - CINÉMA

Jérôme Laffont, Valère Lommel, Dominique Loreau,
Ronnie Ramirez, Maria Tarantino

AUTEURS D'ŒUVRES LITTÉRAIRES

Alain Dartevelle, Luc Dellisse, Caroline Lamarche,
Antoine Tshitungu Kongolo, Françoise Wuilmart

AUTRICE D'ŒUVRES RADIO

Paola Stévenne

AUTEUR D'ŒUVRES MULTIMÉDIA

Björn-Olav Dozo

→

Les membres du Comité belge se sont réunis à plusieurs reprises en 2016. Outre les décisions de gestion courante (validation des forfaits par auteur, des nouvelles œuvres, des adhésions et des démissions d'auteurs qui rejoignent la société néerlandophone de Auteurs...) le Comité de la Scam a eu à gérer, comme celui de la SACD, d'importants dossiers : dont la reprographie, mise à mal par le Gouvernement fédéral.

→

Au cours d'une cérémonie admirablement animée par Isabelle Bats, le Comité belge de la Scam a distingué des œuvres et consacré des personnalités attachantes en leur remettant leur Prix annuel.

Toutes nos félicitations aux lauréats, qui offrent tous un panorama très enthousiasmant de la culture en Belgique francophone!

Les Prix 2016

Prix documentaire audiovisuel
Anne Schiltz et Charlotte Grégoire
Bureau de Chômage

Prix de consécration
Thierry Knauff

Hommage du Comité belge :
Gilles Laurent, pour
La Terre abandonnée

Prix documentaire radio
Clara Alloing
Nous sommes trop jeunes, nous ne
pouvons plus attendre

Prix littéraire
Renaud De Putter et Guy Bordin
Vies de Charlotte Dufrène

Prix Textes & Images
Thisou
Notre Père

Prix de la traduction
Anne Cohen-Beucher

Prix de consécration
Laurence Vielle

Mention spéciale :
les éditions FRMK et leur fondateur
et directeur **Thierry Van Hasselt**

Prix de l'œuvre numérique
Patrick Séverin
Les Nouveaux Pauvres

→

L'année 2016 a été une année exceptionnelle pour l'action culturelle de la Scam avec une politique de soutien aux auteurs renforcée. La Scam Belgique affecte en effet la part la plus importante de son budget d'action culturelle au soutien direct aux auteurs, non seulement à travers son programme de bourses mais aussi dans le cadre des actions menées avec des partenaires. Le programme de bourses a permis de soutenir près de 80 auteurs en 2016 et la participation de la Scam aux projets pour lesquels elle était sollicitée a été axée sur la prise en charge de bourses, de soutiens ou de frais d'auteurs.

Par ailleurs, les auteurs membres de la Scam ont été associés systématiquement à toutes les activités soutenues ou organisées dans les secteurs littéraire, audiovisuel, radio ou multimédia. Que ce soit au FIFF et à la Foire du Livre de Bruxelles avec des rencontres sur l'adaptation littéraire ; au Festival du court-métrage de Bruxelles avec des rencontres d'auteurs de courts-métrages documentaires ou encore à Anima avec des séances de pitchings pour les auteurs BD ou animateurs, la Scam a multiplié les propositions qui ouvrent des perspectives aux auteurs.

Sur le plan des événements, l'année fut aussi exceptionnelle.

Parmi les temps forts, la rencontre sur les archives organisée au Mundaneum à Mons avec **Claire Hauter**, **Benoît Peeters**, **Martin Grandjean** et **Lionel Lesire** et animée par **Björn-Olav Dozo**, qui s'est poursuivie avec la diffusion

d'Ondes de choc, la nuit de la radio de la Scam proposée par **Claire Hauter**. L'événement s'est prolongé par une bourse de création et une résidence au Mundaneum pour un auteur qui souhaitait travailler sur les archives du Mundaneum. De la même manière, pour la première fois la Scam a invité 14 étudiants des écoles de cinéma Insas et erg au festival FID de Marseille et organisé à leur attention des rencontres avec des auteurs comme **Patricio Guzman**. C'est également en 2016 que le Cercle littéraire de la Scam a été créé, sous la bannière duquel de nombreuses rencontres, déjeuners, midis littéraires ont jalonné l'année. Pour compléter tous les dispositifs et renforcer le contact avec les auteurs, le Comité belge a également mis en place un programme de rencontres/déjeuners avec les auteurs de la Scam concernés par les actions culturelles en amont des événements, de manière à se trouver au plus près des préoccupations des auteurs. D'autre part, le programme de projections mensuelles au Cinéma Aventure s'est poursuivi avec un public à la fois nombreux et sans cesse renouvelé.

Le Comité belge a aussi décerné le prix suivant en festival :



Trust in me

de *Yoann Stehr et Stefan Dubrana*
prix Découverte de la Scam au Brussels
Art Film Festival 2016.

Tourné sur quatre jours, le film creuse les relations que les créateurs/manipulateurs entretiennent avec leur marionnette. Un double, un autre. Adoption, rejet. Premiers effleurements, étreintes, distance. L'une des deux s'imprègne du souffle et du mouvement de l'autre. Qui doit faire confiance à qui ?

En décernant ce prix, le jury a tenu à saluer la découverte du monde riche et poétique de la marionnette et de l'univers de Natacha Belova, ainsi que la construction impeccable du film, qui laisse la part belle à la poésie des cinéastes.

Pour en savoir plus sur le fonctionnement du Comité belge de la Scam, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site : www.scam.be

LES CHIFFRES

Nombre de membres de la Scam en Belgique



2.214
membres en 2013



2.322
membres en 2014



2.549
membres en 2015
38.193 associés Scam



2.719
membres en 2016
40.567 associés Scam

177 auteurs ont adhéré à la Scam en Belgique en 2016.
16 ont démissionné, dont plusieurs transferts vers la société
néerlandophone deAuteurs.

Perceptions en Belgique

Audiovisuel, câble et copie privée

4.391.255 €

en 2013

4.784.137 €

en 2014

5.111.559 €

en 2015

6.429.255 €

en 2016

Reprographie

1.201.660 €

en 2013

1.529.221 €

en 2014

390.581 €

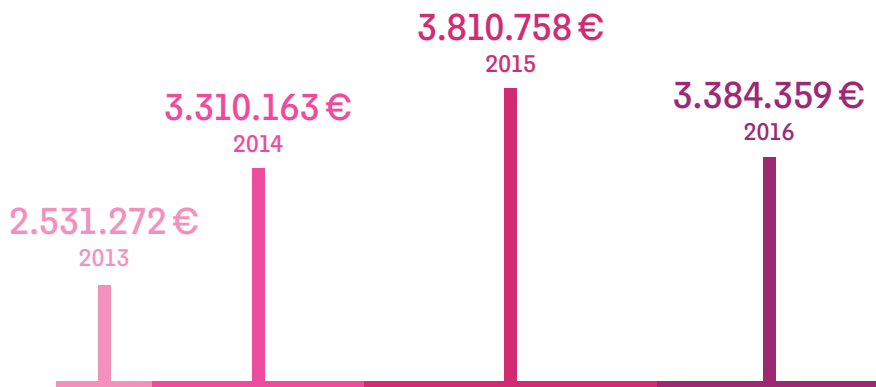
en 2015

1.677.650 €

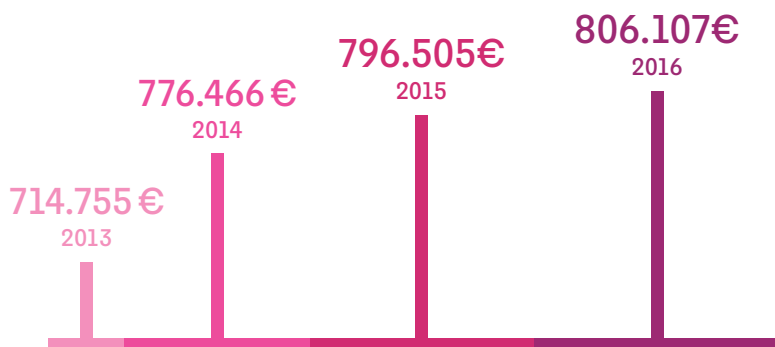
en 2016

Total des perceptions pour 2016 : **8.106.905 €**

Répartitions aux auteurs résidant en Belgique



Charges nettes de la Scam



Taux de frais net (%)

11,82%

2013



10,51%

2014



12,86%

2015



9,03%

2016

ÊTRE MEMBRE DU COMITÉ BELGE DE LA SACD

Singularité collective

J'ai participé quatre années au Comité belge de la SACD - en tant que représentante des metteur(e)s en scène dans le spectacle vivant. Une expérience, forte, que je suis très heureuse d'avoir vécue tant elle met au cœur de combats concrets, sensibles et quotidiens pour tous les auteurs/autrices, créateurs/créatrices...

Concret parce que Le Comité belge, c'est aussi beaucoup d'artistes qui sont sur le terrain, chacun avec leurs disciplines, qui croisent leurs expériences et leurs pratiques. C'est la collaboration avec une équipe permanente riche et inventive.

C'est à partir de ces disciplines et fonctions multiples - qui ont tant de points communs - que les projets, les soutiens aux créateurs, les actions porteuses de visibilité du travail des artistes sont débattues, rêvées et portées par tout un ensemble.

Un mandat de quatre ans, c'est aussi l'opportunité d'une réflexion sur le fond : comment sortir des logiques de précarité, comment faire apparaître la valeur des processus de création, le travail invisible qu'il suppose ? Comment se mobiliser ?

Imaginer, se regrouper, faire surgir les solidarités. Ce Comité, c'est l'opportunité de porter à plusieurs toutes ces réflexions, d'apprendre comme de

proposer, et pour tous les secteurs, de chercher activement des chemins, des réponses, toujours en mouvement.

Il y a bel et bien une maison des Auteurs/Autrices, cette maison est ouverte, généreuse et accueillante. Elle a besoin de nous tout(es) comme nous avons besoin d'elle parce qu'il faut des lieux de débats, de pensées, de projets communs... pour œuvrer à la reconnaissance du travail artistique sous toutes ses formes, à son existence même.

Les temps pour la culture comme pour le monde sont sombres. Chaque lieu qui porte un peu de lumière est plus que nécessaire. La SACD en fait pleinement partie, et c'est juste précieux.

— Myriam Saduis,
metteur en scène.



MOBILISATION

PARCOURS D'AUTEUR

Quels résultats pour la Maison des Auteurs en 2016 ? Parcours d'auteur en guise de bilan d'activité.

Adhérer

LE SERVICE DES AUTEURS

Les nouveaux membres de la SACD et la Scam intègrent une communauté vivante, deux sociétés actives pour leur défense, une force de construction de leur avenir. Au cœur des actions, la gestion et la répartition de leurs droits. Dans le but d'être en contact permanent avec les auteurs, de répondre à leurs besoins individuels et de suivre leur travail, le service des Auteurs veille à l'actualité de tous les créateurs, répond aux sollicitations des membres de la SACD et de la Scam et propose des solutions pratiques pour répondre à leurs problématiques, individuelle ou sectorielle.

ACTIVITÉS DU SERVICE

Pour remplir au mieux sa mission d'écoute et d'accompagnement, et renforcer sa disponibilité, il a entrepris en 2016 une amélioration de son fonctionnement de manière transversale avec tous les autres services de la maison, pour plus d'efficacité, de transparence et de simplicité. Les auteurs accueillis accomplissent directement toutes leurs démarches de déclaration d'œuvres dès leur arrivée. Le service des auteurs collabore étroitement avec la documentation et le service Spectacle vivant pour récolter tous les documents nécessaires

et poser toutes les questions utiles, tout en permettant aux auteurs de rencontrer leur gestionnaire pour le futur.

Le service des auteurs est par ailleurs actif vis-à-vis des auteurs dès que des questions se posent : adhésion, conseils, déclaration des œuvres, suivi des droits, soutien à la création, diffusion d'informations professionnelles...

Une attention toute particulière a été portée aux auteurs de l'écrit en 2016, avec le développement de plusieurs rencontres dans le cadre du cercle littéraire. Ce travail se poursuivra à travers une série de lunchs thématiques.

Une écoute personnalisée est réservée à tous les auteurs aussi souvent que nécessaire, sur rendez-vous ou par téléphone.

Le service des auteurs poursuit également son action de suivi des dossiers administratifs, de veille, de prospection et d'écoute.

Parmi ces multiples activités pointons plus particulièrement pour l'année 2016 :

- Une action prospective vers les écoles telles que l'IAD et l'INSAS
- Une action prospective vers tous les auteurs Audiovisuel et de l'Écrit

- L'organisation de lunchs littéraires et la création d'une bibliothèque au service des auteurs
- Une présence renforcée à la Foire du Livre de Bruxelles grâce au très couru « Salon des Auteurs », qui permet de rencontrer et d'échanger pendant toute la durée de la Foire.

DES OUTILS

L'action du Service des Auteurs est renforcée par des outils, qui font l'objet d'une actualisation constante :

→

Auteuronline.be

Le site permettait déjà aux auteurs de déclarer leurs œuvres, de consulter leur compte et de voter en ligne. Il permet aujourd'hui la consultation et la conservation électronique des bordereaux.

→

Le dépôt

497 œuvres ont fait l'objet d'un dépôt physique (gratuit pour les auteurs membres à raison de 4 dépôts par an) à la Maison des Auteurs, en 2016. Rappelons que le dépôt existe également en version électronique (payant), via le site www.e-dpo.com. 663 œuvres ont été déposées via cette plateforme en 2016.

→

Le registre des contrats

Accessible lui aussi depuis le portail des auteurs www.auteuronline.be, le registre des contrats propose un service de stockage sécurisé et confidentiel aux auteurs. Il permet également au service juridique de disposer de l'information nécessaire lors des négociations individuelles.

→

Connaissez-vous les documents d'informations essentiels ?

les brochures explicatives s'adressant aux différents répertoires de la Maison des Auteurs ou PDF, régulièrement postés dans la rubrique Téléchargements du site www.sacd-scam.be, comme le très utile « Mode d'emploi de la déclaration en ligne », in Bulletins de déclaration.

Service des Auteurs :

Pour contacter Aïcha Anerhour,
Marie-Lorraine Weiss
et Anne Vanweddingen :
**[servicedesauteurs@
sacd-scam.be](mailto:servicedesauteurs@sacd-scam.be)**
ou au 02 551 03 20, de 9h à 12h30
et de 14h à 17h.

Pour un dépôt

Annelies De Vos, à l'accueil de la
Maison des Auteurs

LE SERVICE DES AUTEURS, DES CHIFFRES !

163 nouveaux auteurs
ont adhéré à la SACD ;

177 à la Scam ;

14 auteurs déjà membres de nos
sociétés ont rejoint la SACD-Scam
Belgique suite à la domiciliation
fiscale sur notre territoire ;

5 médiations ont été menées
en collaboration avec le service
juridique ;

4 journées de permanence ouvertes
sur inscription ont permis aux
auteurs membres de compléter leur
dossier, d'obtenir ou de fournir les
informations nécessaires à son suivi.



*Badge réalisé
lors de la Foire du Livre 2016*

Être auteur : un statut, des spécificités juridiques et fiscales

LE SERVICE JURIDIQUE

L'année 2016 confirme une poursuite de la **croissance importante des interventions juridiques**, soit 762 différents dossiers d'auteurs comportant 1793 interventions individuelles (consultations écrites, observations sur un contrat, entretiens personnels ou téléphonique), tant dans les domaines de l'audiovisuel que de la littérature.

Ces interventions couvrent tant des réponses à des questions juridiques que le commentaire et la négociation de contrats, principalement littéraires et audiovisuels, les questions de droit social ou encore des médiations.

En 2016, Tanguy Roosen a ainsi mené 25 grosses négociations de contrat ainsi que 5 médiations de conflit entre auteurs.

Ajoutons que le service juridique a assuré la négociation de plusieurs contrats dans le cadre des **appels à projets de série de la RTBF**. Ces négociations qui portaient tant sur des contrats de cession de droits que de collaboration ont permis d'établir un meilleur équilibre entre les auteurs et les producteurs de ces séries dans un domaine où de nouvelles pratiques d'écriture sont mises en place.

En parallèle de ce travail sur les dossiers individuels, ce service s'est aussi investi dans plusieurs dossiers généraux, dont :

- le Tax Shelter des Arts de la Scène
- la question des jetons de présence des instances d'avis de la FWB
- le Guichet des Arts
- le contrat de l'architecte des travaux de la nouvelle Maison des Auteurs
- l'examen des conséquences du litige Reprobél vs HP
- le contrôle de la transposition de la directive européenne sur les sociétés de gestion de droits

Service juridique
Pour contacter
Tanguy Roosen, Sophie Marchal
et Katia Devroe :
juridique@sacd-scam.be

Percevoir ses droits

Déclarer

Pour percevoir ses droits, un auteur doit en toute logique déclarer ses œuvres. Au cours de l'année 2016, l'apport au répertoire des sociétés a été particulièrement dynamique et notamment en œuvres radio à la SACD.

SACD

3.868 nouvelles œuvres ont été déclarées en Belgique :

- 1.615 en audiovisuel ;
- 457 en spectacle vivant ;
- 1796 en radio.

SCAM

un peu plus de 40.000 œuvres ont été déclarées, reprographie incluse :

- 1.430 en audiovisuel ;
- 224 en radio ;
- 38.375 en écrit.

Percevoir

La perception et la répartition des droits exigent des calculs complexes. En 2016, l'outil informatique adopté a favorisé la précision et la rapidité des échanges, pour un excellent résultat. La Maison des Auteurs s'enorgueillit de cette performance, délicate en temps de crise alors que les institutions culturelles voient leurs budgets réduits. La répartition des droits, son cœur de

métier, se révèle en effet plus vitale encore pour la création en période d'incertitude économique.

Spectacle vivant

Une gestion qui se perfectionne sans cesse

La SACD a poursuivi ses efforts de simplification administrative, en appliquant l'envoi automatique de demande d'autorisation et de contrats au secteur professionnel ainsi que sur les envois automatiques des bulletins de déclarations.

Le prolongement de la révision approfondie mené sur le territoire de la Flandre, pour améliorer la gestion et les perceptions, a porté ses fruits au cours de l'année 2016, vu la hausse de 41% des perceptions pour ce territoire !

Une attention particulière a été déployée sur le secteur de l'humour afin d'assurer une perception minimale garantie, en ce compris pour les premières parties. Un suivi particulier a été mis en place pour accélérer la répartition individuelle.

À l'exception de la Flandre en forte augmentation, à la suite du mandat donné par les membres de la société DeAuteurs à la SACD, les perceptions sont stables, voire en légère hausse en Belgique. Le nombre de représentations est toutefois en légère baisse.

SERVICE SPECTACLE VIVANT, DES CHIFFRES!

13.476 En 2016, le service du spectacle vivant a autorisé plus de 13.476 représentations, (+8% par rapport à 2015)

36% à Bruxelles, les exploitations amateurs sont au nombre de 646 contre 661 en 2015. Les exploitations professionnelles Bruxelles sont au nombre de 4.326 contre 4.748 en 2015

22% en Wallonie, les exploitations amateurs sont au nombre de 1.820 contre 1.912 en 2015. Les exploitations professionnelles Wallonie sont au nombre de 2.630 contre 2.654 en 2015

34% en Flandre, les exploitations amateurs sont au nombre de 650 contre 632 en 2015. Les exploitations professionnelles Flandre sont au nombre de 2.976 contre 1.432 en 2015.

Les exploitations amateurs en Hollande sont au nombre de 15 contre 21 en 2015

LES PERCEPTIONS PAR DISCIPLINE PEUVENT GLOBALE- MENT ÊTRE VENTILÉES COMME SUIT :

2% pour les Arts de la Rue

2% pour les Arts du Cirque

9% pour la Danse et la Chorégraphie

7% pour le Lyrique/musique

80% pour le Théâtre

L'ACTION CULTURELLE, DES CHIFFRES!

10 auteurs ont participé au PechaKucha du Festival Anima

8 auteurs ont participé au Concert dessiné du Festival Anima et ont créé en direct et en musique de nouvelles illustrations pour Alice au Pays des Merveilles, le récit mythique de Lewis Carrol

61 auteurs ont assisté à une séance du Be Film Festival

72 auteurs et invités ont profité de l'invitation à la Nuit de la radio et la rencontre au Mundaneum

36 auteurs ont voyagé dans « l'autocar des auteurs » affrété pour l'occasion !)

525 auteurs et invités ont assisté aux Lundis de la Maison des Auteurs au cinéma Aventure

10 auteurs ont participé au PechaKucha du Festival d'Avignon

36 auteurs ont été invités aux déjeuners SACD à Avignon

132 auteurs ont participé aux déjeuners et apéros dédiés du Cercle Littéraire de la Scam

330 auteurs ont annoncé leur présence à la Fête des Auteurs

14 jeunes cinéastes de l'INSAS et de l'ERG se sont rendu au FID à Marseille grâce à une bourse et un accompagnement de la Scam

25 déjeuners d'auteurs ont été organisés avec des auteurs littéraires, de cinéma, de courts-métrages, de théâtre, ...

170 bourses ont été accordées

24 prix ont été décernés

27 festivals furent partenaires, en Belgique ou en France

10 programmes d'accompagnement à l'écriture ont été initiés ou soutenus

Service d'Action culturelle

Pour contacter Anne

Vanweddigen

et Célyne van Corven :

actionculturelle@sacd-scam.be

Créer une nouvelle œuvre : les soutiens possibles

Au sein de la Maison des Auteurs, c'est le Service d'Action culturelle qui a pour mission de soutenir la création d'œuvres contemporaines et leur diffusion. Cet engagement se réalise à travers un programme de bourses, d'actions, de partenariats et de collaborations tissés avec les acteurs et les producteurs du monde de la culture (institutions, festivals...). Ces aides sont apportées à un moment crucial du développement de l'œuvre.

Être soutenu

En 2016, la SACD et la Scam ont octroyé ensemble plus de 170 bourses qui ont aidé des auteurs à poursuivre le développement d'un projet, à des moments clés de leur parcours.

Être accompagné

Présentes dans près de 27 festivals en Belgique ou en France, la SACD et la Scam ont organisé ou soutenu 42 rencontres professionnelles et participé à 10 programmes d'accompagnement à l'écriture.

Se lancer : promouvoir son œuvre

Lorsque l'œuvre paraît, et aujourd'hui plus que jamais, l'auteur qui bénéficie d'une visibilité accroit ses chances de rencontrer son public. La Maison des Auteurs y contribue de différentes manières. La plateforme des auteurs et des œuvres BELA valorise les auteurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont une partie sont membres de la Maison. Et le service communication de la Maison des Auteurs publie un Bilan des Auteurs (BdA), entièrement dédié à la création et aux créateurs.

Le BdA

Après « le comment plutôt que le pourquoi de l'œuvre » (BdA#1) et « la manière dont les auteurs se collètent au réel » (BdA #2), la troisième édition du Bilan des Auteurs qui se penche sur l'indispensable présence des auteurs au sein de la société est paru en juin 2016.

Il a donné lieu à une réflexion sur la manière dont les auteurs et les œuvres alluvionnent la société et nous incitent à nous réapproprier nos espaces, nos corps, nos libertés, en s'attardant sur des répertoires moins mis en valeur : le cirque et les arts de la rue, la poésie, la traduction, la webcréation...

Vous n'avez pas eu ce numéro, vous souhaitez (re)lire les deux premiers ? N'hésitez pas à les commander à l'adresse bda@sacd-scam.be, ils vous seront envoyés gratuitement. Le BdA#1 est par ailleurs disponible en version numérique, à télécharger sur les plateformes légales des grands distributeurs et éditeurs sous le nom « Bilan des Auteurs ».

Les auteurs sont sur Bela

En 2016, Bela a concentré ses ressources sur le développement du nouveau site autour de trois principaux objectifs :

- Un site *responsive*
- Une navigation claire
- Un accès fiable et aisé pour les auteurs et les partenaires : un site collaboratif

Le nouveau site Bela a été mis en ligne le 24 novembre 2016.

En parallèle au développement du nouveau projet, l'activité sur Bela www.bela.be et blog.bela.be s'est maintenue.

BELA, DES CHIFFRES !

25 interviews, portraits et commandes de billets d'auteurs de : Rose-Marie-François, Alex Vizorek, Vincent Hennebicq, Aïko Solovkine, Miguel Declaire, Inès Rabadan, Margot Reumont, Véronique Jadin, Paola Stévenne, Myriam Saduis, Emilie Maquest, Isabelle Bats, Jean-Luc Goossens, Catherine Makereel, Sylvia Botella, Thomas Gunzig, Caroline Lamarche, Jacques De Decker, Aurélia Balboni

4 feuillets inédits : « Feuilleton biohardcore » d'Antoine Boute, « Un train en marche » de Catherine Locandro, « Canopée » d'Alex Lorette et « Spéculation sur les tortues » de Christine Aventin

4 listes dans le nouveau Bela éditées par Bela, Florent Barat, Mélanie Godin et Aliette Griz et listant plus de 40 auteurs

118 appels à projets, informations professionnelles, formations, résidences

242 actualités : sorties de livres, de films, lectures, représentations...

40 newsletters
(taux moyen d'ouverture :
27% - taux de clics : 12.5%)

Mais aussi :

3 rencontres dans le cadre du partenariat avec Espace Nord à la Foire du Livre de Bruxelles. Intitulées Auteurs sous influences, elles ont donné à trois autrice/teur.s un espace et un temps pour parler des écrivains et artistes qui les ont influencés dans leur pratique d'écriture. Invités de cette première édition 2016 : Stéphane Lambert, Véronique Bergen et Antoine Boute.

Bela
pour contacter Maud Joiret
mjoiret@bela.be



La publication "Le Bilan des Auteurs" en 2016

Le PILEn

Le Partenariat Interprofessionnel du Livre et de l'Édition numérique

La Maison des Auteurs est l'un des quatre piliers fondateurs du PILEn, regroupement associatif contribuant à l'information et à la formation de tous les professionnels du secteur du livre qui font face à la numérisation et aux mutations de leurs pratiques.

Trois axes sont prioritaires : les formations et animations, les études et le relais d'informations du secteur.

Les formations et animations

Le PILEn a continué à proposer un programme d'activités très dense, qu'il s'agisse de formations ou d'animations, renforçant ainsi son « pool » de formateurs/intervenants PILEn, adaptant ses formations de manière encore plus précise aux besoins et attentes des professionnels et nouant de nouveaux partenariats et collaborations.

En 2016, plus d'une vingtaine d'événements ont été organisés sur les thématiques suivantes, avec trois temps forts au moment du festival Anima, de la Foire du Livre de Bruxelles et du colloque annuel du PILEn organisé à la KBR :

- **Communication et marketing, pour mieux connaître et toucher son public :** formations « contenus audio et vidéo pour réseaux sociaux », formation « 10

applications pour dynamiser vos contenus marketing », formation « créer une newsletter avec MailChimp », formation « LinkedIn », formation « réseaux sociaux de lecteurs: acteurs, stratégies, nouveaux usages et opportunités », formation « dynamisez votre présence sur Twitter », formation « mieux gérer sa présence sur les réseaux sociaux », formation « Instagram et Pinterest », formation « réaliser un tutoriel » ;

- **Financement, nouvelles méthodes de travail et modèles économiques :** formation « connaître et fidéliser ses lecteurs », formation « les stratégies numériques : modèles économiques et leviers marketing » ;

- **Retour utilisateur, ergonomie, enjeux de la production de projets numériques, formats :** formation « ergonomie des projets numériques », rencontre « café-Tech #1 : pour faire du livre numérique, faut-il externaliser ou développer de nouvelles compétences en interne ? », colloque d'une journée sur le format EPUB, abordant les pratiques, attentes et interrogations des professionnels du livre, ainsi que les perspectives de développement, qu'il s'agisse de BD, de livre scolaire, de livre d'art, sans oublier la question de l'accessibilité et celle du rapprochement avec le web ;

- **Le développement du livre audio et les liens avec le numérique :** rencontre à la Foire du Livre de Bruxelles « regards croisés France-Belgique sur le livre audio à l'heure du numérique » ;

- **Valorisation des initiatives et projets de FWB et prospective :** à la Foire du Livre de Bruxelles : soirée « quoi de

neuf en numérique en FWB et en région NPDC ? », rencontre « quel avenir pour le marché du livre numérique en FWB ? », au festival Anima : rencontres de la webcréation sur les liens entre BD et animation, stand au salon Evolu'Tic de Namur en partenariat avec Librel, Lirtuel et Lettres Numériques

- **Mobilisation, enjeux européens :** rencontre à la Foire du Livre de Bruxelles «pourquoi et comment se mobiliser au niveau européen/ international pour être acteur de la transition numérique du secteur du livre ? ».

Les études

Quatre études sont à distinguer :

- L'étude sur le marché du livre de langue française en Belgique, réalisée en même temps que celle portant sur les statistiques de production du livre belge de langue française;
- L'étude sur l'évolution de la consommation de livres papier et numériques des Belges francophones (Ipsos) ;
- L'étude sur l'ensemble du secteur qui devrait être enrichie progressivement: son poids socio-économique, son poids culturel, ses déterminants, les éléments clés d'une politique globale, en dialogue avec l'OPC.

Le PILEn comme relais d'information du secteur

Le portail www.futursdulivre.be propose à la fois une veille sur le livre numérique et les nouveaux usages professionnels, des articles d'actualité et l'agenda des activités du PILEn. Il est possible de se créer un compte sur le site pour accéder au moteur de veille. Une refonte du site est envisagée pour 2017 ce qui permettra une redéfinition du portail et un affinement des objectifs : veille, articles, newsletter et vitrine des événements du PILEn.

Le PILEn est très actif sur les réseaux sociaux notamment sur Facebook (page PILEn) et Twitter (@PILEnum), comptes qui ont connu une forte augmentation en 2016 : 70% d'augmentation sur Facebook et 37% sur Twitter.

Le Pôle Écritures/ Développement en 2016

Futur espace de travail, de résidences et de rencontres, le « Pôle E/D » permettra aux auteurs d'acquérir de nouvelles compétences et de nouveaux outils au travers de master classes et de formations. Les auteurs y trouveront experts ou auteurs chevronnés qui accompagneront le développement de leurs projets.

En recherche de partenariats financiers et dans l'attente de son installation pérenne dans la future Maison des Auteurs à son ouverture début 2018, le Pôle E/D, outre l'accompagnement de projets « nouvelles écritures », a proposé en 2016 :

- En partenariat avec Aura Films, le PILEn, le festival Anima et ACA/Wallimage, le Pôle E/D a organisé en février les 5èmes rencontres de la webcréation autour des liens entre animation et BD avec **Romain Renard** (auteur de Melville), **Marie Blondiaux** (Productrice chez RedCorner), **Gilles Ciment** (théoricien du cinéma et de la BD, directeur général de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image), **Stéphanie Thirion** (Institut R/O), **Anthony Roux** (cofondateur d'Ankama).
- En partenariat avec la Scam, le Mundaneum et Transcultures, un appel à projet « Développement d'un projet de création multimédia à partir des archives du Mundaneum ».
- Le Pôle E/D a contribué au chantier sur la réalité virtuelle lancé par la SACD en juin 2016.

De nouvelles rencontres, formations et séances d'accompagnement de projets seront proposées en 2017.

PILEn

Pour contacter
Morgane Batoz-Hergès:
pilen@futursdulivre.be

et Clotilde Cantemessa
pilen_admin@futursdulivre.be

Pôle Écritures/Développement

Pour contacter
Morgane Batoz-Hergès:
mba@sacd-scam.be

S'informer, rester connecté

L'auteur qui souhaite s'informer de l'actualité du droit d'auteur, de l'activité de la Maison et de ses membres, dispose de nombreux moyens. La Maison des Auteurs, au travers de son site, de sa lettre d'information Dazibao, de sa newsletter hebdomadaire et de ses comptes de réseaux sociaux, lui rend compte de l'activité de sa société et l'avertit des événements ou rencontres qu'elle propose, comme de changements statutaires ou de législation. Le portail Bela, qui a été remis à neuf, le plonge dans le bain de l'activité culturelle et le prévient des appels à bourses, à concours, à participation, qui peuvent le concerner.

Les réseaux sociaux, le site, la lettre d'information : la com' de la Maison des Auteurs

Toujours au plus près des auteurs, la Maison des Auteurs a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux.

• **Comptes Facebook, Instagram et Twitter**

Vos sociétés ont désormais plusieurs comptes dédiés :



Les pages SACD et Scam.Be reflètent l'essentiel de nos combats quotidiens pour le droit d'auteur... Le chemin le plus court pour suivre l'actualité

politique et économique du statut des créateurs, embrayer sur ses mille idées de gestion culturelle et rejoindre les mobilisations de la Maison des Auteurs.

Ces pages vous donnent aussi des infos pratiques et vous détaillent notre actualité vibrionnante : présence en festivals, rencontres professionnelles, offres de bourses, appels à résidence, invitations, grands débats... de quoi assouvir des désirs de culture !



Découvrez en images la vie et l'actualité de la Maison des Auteurs, de la SACD et la Scam ainsi que du PILEn sur notre compte instagram [maison_des_auteurs](#) : les auteurs et projets mis à l'honneur, les événements, les nouvelles du chantier mais aussi les petites surprises qu'on vous offre et les coulisses de la Maison.



Les deux sociétés sont aussi présentes sur Twitter : [@SACD_Be](#) et [@Scam_Be](#). Pour suivre l'actualité du monde culturel belge et étranger sous le prisme du droit d'auteur. N'hésitez pas à nous interpeller !

En bonus, les auteurs peuvent également suivre les formations et l'actualité du PILEn sur la page Facebook du [PILEn](#) et sur son compte Twitter [@PILEnum](#).

• **Le site www.sacd-scam.be**

Le site Internet de la Maison des Auteurs, également accessible via

l'adresse www.maisondesauteurs.be, est l'outil d'information le plus utilisé par les auteurs. Cependant, après quelques années de bons et loyaux services, il méritait une refonte pour l'adapter aux technologies nouvelles, et surtout aux nouvelles pratiques des internautes. Ce sont finalement deux nouveaux sites qui verront le jour, l'un pour la SACD et l'autre pour la Scam, afin que chaque auteur/trice puisse accéder à un site exclusivement dédié à sa pratique, sa discipline et sa situation.

En concertation avec les équipes, des auteurs, et sous la supervision de la direction générale, une grande réflexion a été mise en œuvre sur le contenu, la forme mais aussi les objectifs à atteindre par ces nouveaux sites : la décision a été prise de préparer une simplification radicale du site, de présenter les informations de manière plus claire, plus accessible, en mettant l'accent sur les actualités, les événements et appels à projets, les mobilisations et surtout les services auxquels chaque auteur membre a droit.

Dans l'esprit de la charte graphique mise en place pour la Maison des Auteurs, ces sites conserveront des éléments partagés mais seront distincts au niveau de l'information et du visuel. Leur habillage sera plus visuel et dynamique pour mieux faire écho à la créativité des auteurs pour lesquels nous travaillons.

Adaptés pour la lecture sur terminaux mobiles, configurés pour le partage sur les réseaux sociaux, mieux référencés,

allégés, ils présenteront de nombreuses fonctionnalités absentes jusqu'ici (partage du calendrier des événements...)

Leur élaboration s'est accompagnée d'une réflexion prospective sur la communication, accompagnée de formations, et d'une synergie de communication renforcée entre les deux sociétés, BELA et le PILEn.

Newsletter

La newsletter électronique de la Maison des Auteurs s'est renforcée et diversifiée. Désormais envoyée tous les jeudis après-midi, elle vous informe sur les activités auxquelles vous êtes invités (festivals, rencontres professionnelles, projections mais aussi apéros et festivités), les bourses et appels à projets, l'actualité du droit d'auteur et les combats à mener, les quelques formalités à accomplir et toutes les occasions de se retrouver. Tous les sujets évoqués dans la newsletter sont détaillés sur le site.

Cette récurrence hebdomadaire a permis une fidélisation des lecteurs, mais aussi l'envoi de mails ciblés à destination de catégories d'auteurs et ce, afin de répondre au sentiment de « surabondance » de messages qui était remonté à la communication lors des années précédentes. Si vous ne la recevez pas encore, faites-nous signe !

Dazibao

Quatre lettres d'information papier Dazibao ont été publiées, balayant de nombreux thèmes autour de la question de la création : la démocratisation culturelle (n°15), l'avenir du livre (n°16), la rémunération des prestations ponctuelles (n°17) et, à

l'occasion de la journée SACD x VR, la réalité virtuelle (n°18). Soucieuses de se renouveler et de continuer à explorer de nouvelles pistes, vos sociétés vous proposeront sans doute un nouvel objet à l'avenir.



Dazibao N°18 - La réalité virtuelle - janv.-fév. 2017

PRÉPARER LA SUITE

Des auteurs bien vivants, et c'est logique, souhaitent préparer leur succession. Comment cède-t-on ses droits d'auteurs ? Quelle taxation pour les originaux des œuvres lorsqu'ils sont légués ? Comment transférer une activité de membre à ses ayants droit ? Les réponses à ces questions sont régulièrement actualisées selon les fluctuations du droit, mais aussi des situations personnelles. Après cette pédagogie et lorsqu'il y a lieu, le Service des Successions règle le legs des perceptions et des sommes dues aux ayants droit, après avoir quelquefois mené une véritable enquête au sujet de l'œuvre et des ayants droit de l'auteur concerné.

Fin 2016, Nathalie Springael en charge du service des successions depuis de nombreuses années a pris une retraite bien méritée. Les derniers mois de l'année ont été consacrés au passage de témoin à Marie-Lorraine Weiss qui s'attellera en 2017 à une rénovation de ce service. Vous vous inquiétez des conséquences de votre disparition sur l'avenir de vos œuvres : venez nous en parler. Vous êtes l'héritier(ère) d'un(e) auteur(e) décédé(e), membre de son vivant de la SACD ? N'hésitez pas à prendre contact avec le Service des successions qui mettra tout en œuvre pour vous guider à travers ces démarches dans un esprit d'accueil et d'écoute.

La SACD déplore la perte des membres de la SACD suivants :

Adrian BRINE, Freddy CHARLES, Bernard DECOTTIGNIES, Bernard FAURE, Marc GOETTGENS dit Marc GHENS, Dominique GROSJEAN, Jean GYORY, René HAUSMAN, Jean-Louis JACQUES, Liliane MARQUET, René MICHELEMS, Chantal MYTTENAERE, François PIERRARD, Georges THINES

La Scam déplore quant à elle en 2016 la perte de ses membres suivants :

Adrian BRINE, Bernard FAURE, Alain GERONNEZ, Marc GOETTGENS dit Marc GHENS, Martin GRAY, René HAUSMAN, Jean-Louis JACQUES, Michel LECLERCQ, Liliane MARQUET, Thierry MELCHIOR, René MICHELEMS, Chantal MYTTENAERE, Christophe REYNERS, Simone VOSCH dite Simone BELLIERE

Service Successions

Pour contacter Marie-Lorraine Weiss :

mlw@sacd-scam.be

SACD - Scam - SOFAM - deAuteurs

La Maison des Auteurs de Bruxelles réunit la SACD, la Scam, la SOFAM et deAuteurs. Ce regroupement permet de répartir les coûts de fonctionnement, de partager les savoir-faire et les infrastructures, d'améliorer les procédures et d'élargir les réseaux.

Les auteurs, comme les utilisateurs de leurs répertoires multidisciplinaires, y bénéficient de services plus étendus et d'une meilleure représentation dans les débats culturels. Ensemble, ces sociétés représentent plus de 96.000 auteurs dans le monde.

Belgique, France, Pays-Bas, Luxembourg et Canada

Suivez-nous sur Facebook et sur Twitter

@SACD_Be et @Scam_Be

Anne Et Célyne – Frédéric Young – PILEn – @PILEnum – @Bela portail
Pôle Écriture/Développement – @DigitAuteur

Conception graphique :

www.facetofacedesign.com

Éditeur responsable :

Frédéric Young, Maison des Auteurs asbl.



SACD
Scam*
SOFAM
deAuteurs

Maison des Auteurs

CONTACT

Maison des Auteurs, rue du Prince Royal 87 à 1050 Bruxelles

www.sacd-scam.be | www.deauteurs.be | www.sofam.be

T +32 (0)2 551 03 20